

QUE FAIRE ? LES PROPOSITIONS DE VILLENEUVE A VENIR

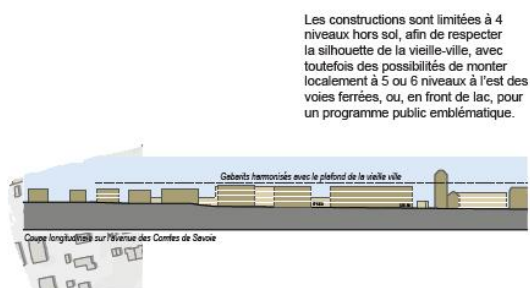
Notre association souhaite que la commune reste maître d'œuvre du projet en :

- Négociant avec les CFF une reprise des terrains au prix de la valorisation des terrains au moment de la privatisation des CFF ,pour éviter les déconvenues suite aux gels des projets immobiliers de ces derniers.
- Apportant ces terrains nouveaux ainsi que les parcelles communales dans une société communale de développement en associant à cette société des partenaires financiers de long terme et/ou des sociétés immobilières d'intérêt social ;
- Procédant ainsi, la commune et la population pourraient garder la maîtrise de l'urbanisme, des choix architecturaux, le rythme et la priorité des réalisations.

À partir de cette réflexion générale, nous avons déterminé nos propositions pour chacune des questions soulevées par le Schéma Directeur .

URBANISATION ET ESPACES PUBLICS

L'objectif formulé est de créer des « *nouveaux quartiers constituant des espaces publics comme lieux de vie et comme cadre d'accueil de la localité et une occasion de renforcer les liens entre le bourg, la gare, le lac et les quartiers environnants?* »
(p.20 présentation publique du 22/8/9/20)



Or, derrière ce vocabulaire onctueux se cache la rupture visuelle du site avec des immeubles d'un gabarit qui prend comme étalon le point plus haut à savoir la tour de la maison de la commune créant ainsi un bloc massif et plat. Ainsi les réalisations prévues se définissent par la construction d'immeubles massifs, aux toits plats, qui transformeront la physionomie de notre bourgade.

Cette architecture « de gare » est dépourvue de toute originalité et se retrouve partout en Suisse contribuant à une uniformisation et banalisation des villes et quartiers concernés.



INSTALLATIONS PUBLIQUES ET INTENTIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Le schéma directeur prétend qu'un « *réaménagement de tout ce secteur est une belle occasion de créer une place de la gare et de nouveaux espaces publics comme lieux attractifs de vie sociale et économique,*

qui renforcent les liens entre le bourg, la gare, le lac et les quartiers environnants ».(p.23)

Cette belle intention est suivie de » ... RIEN » :

Or, la planification directrice est l'occasion de faire le point sur les besoins en équipements collectifs et publics (écoles, crèches, EMS etc.) ainsi que de préciser les intentions de la Commune. Il en va de même pour tout ce qui concerne le bâtiment de la commune « La Perle », dont l'affectation n'est pas précisée.

Il est à noter que malgré les prétendus besoins de la commune en matière d'équipements sociaux, aucun bâtiment, aucun espace prévu ne sont identifiés comme « social », ni crèche, ni EMS, ni école, aucun bâtiment n'ayant d'autre vocation que d'être profitable.

Proposition de l'association :

- **Restaurer les bâtiments Berger/Deillon à l'abandon et transformation/extension sur le terrain dit « La Perle » en maison communale multifonctionnelle entre Lac et Avenue des Comtes de Savoie.**
- **Étude de la possibilité d'établir une école primaire, notamment pour le cycle initial, sur la parcelle communale A1, nommée La Perle.**
- **Construction d'un bâtiment » service « en forme de L sur 2/3 niveaux combinant le bureau de poste, la gare et services divers dans la forme architecturale de l'annexe du collège**
- **Sur le terrain communal proche du Lac, construction d'un pavillon de musique avec café en forme des « Halles Baltard » (Fer forgé /verre)**
- **Sur le terrain CFF, idem marché couvert pouvant recueillir manifestations, expositions, fêtes foraines etc.**
- **Derrière la gare et Tour rouge : réalisation d'un bâtiment social couvrant crèche, EMS, cabinets médico-sociaux autour des services de l'enfance et de gériatrie.**

